|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Circulaire administrative**CA/231** | Le 29 août 2016 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications** |
|  |
|  |
| Objet: | **Célébrations du 110ème anniversaire du Règlement des radiocommunications de l'UIT, Genève, 12 décembre 2016** |
|  |
|  |
|  |

La fin de cette année marquera le 110ème anniversaire du Règlement des radiocommunications de l'UIT, traité international qui régit l'exploitation des radiocommunications à l'échelle mondiale. Pour réunir le plus grand nombre possible de membres de l'UIT-R, **cet anniversaire sera célébré le lundi 12 décembre 2016** , parallèlement à l'ouverture du [Séminaire mondial des radiocommunications de l'UIT de 2016 (WRS-16)](http://www.itu.int/go/WRS-16).

J'ai l'honneur de vous inviter à assister aux célébrations de cet anniversaire. Compte tenu de l'importance que revêt cet événement dans le contexte du développement de radiocommunications harmonisées à l'échelle internationale, la participation de représentants de l'ensemble des membres de l'UIT est bienvenue.

Cette invitation s'adresse également aux membres qui siègent actuellement au Comité du Règlement des radiocommunications, aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT‑R, ainsi qu'aux Présidents et Vice-Présidents du Comité consultatif des radiocommunications et de la Réunion de préparation à la Conférence.

Je voudrais également saisir cette occasion pour inviter tous ceux qui ont largement contribué, par leurs efforts et leurs années de service, à l'histoire, longue de 110 ans, du Règlement des radiocommunications de l'UIT, à savoir:

– les anciens fonctionnaires du Bureau des radiocommunications, du Comité du Règlement des radiocommunications et de l'ancien IFRB;

– les anciens Présidents des commissions d'études des radiocommunications, y compris ceux du Groupe consultatif des radiocommunications, de la Réunion de préparation à la Conférence, de la Commission spéciale ainsi que des commissions d'études de l'ex-CCIR.

Programme

Les célébrations, qui se tiendront parallèlement au Séminaire mondial des radiocommunications de 2016 (WRS-16), débuteront **à 9 h 30 le lundi 12 décembre 2016** par une cérémonie officielle qui sera suivie d'une table ronde sur l'importance du Règlement des radiocommunications.

Un service d'interprétation simultanée, de sous-titrage et de diffusion sur le web, via le site web consacré au 110ème anniversaire du Règlement des radiocommunications de l'UIT à l'adresse [www.itu.int/en/ITU-R/RR110](http://www.itu.int/en/ITU-R/RR110), sera assuré dans les six langues officielles de l'Union. Le projet de programme des célébrations est reproduit dans l'**Annexe 1**.Le programme complet de la manifestation sera publié sur le site web de la manifestation.

Un résumé sur le 110ème anniversaire du Règlement des radiocommunications de l'UIT est donné dans l'**Annexe 2**.

Inscription et informations pratiques

Les participants inscrits au Séminaire mondial des radiocommunications de l'UIT de 2016 (WRS‑16)[[1]](#footnote-1) seront automatiquement inscrits pour participer aux célébrations du 110ème anniversaire du Règlement des radiocommunications de l'UIT.

Si vous avez d'autres questions concernant la participation à ces célébrations, vous voudrez bien prendre contact avec l'Unité chargée de l'inscription aux réunions et manifestations de l'UIT-R, à l'adresse ITU‑R.Registrations@itu.int.

François Rancy
Directeur

**Annexes**: 2

**Distribution:**

* Administrations des Etats Membres de l'UIT
* Membres du Secteur des radiocommunications
* Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études des radiocommunications

- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications

- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la conférence

– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications

- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Projet de programme

Célébrations du 110ème anniversaire du Règlement
des radiocommunications de l'UIT (1906-2016)

(Un programme détaillé sera communiqué à l'adresse [www.itu.int/en/ITU-R/RR110](http://www.itu.int/en/ITU-R/RR110))

**• DATE:**

 **Lundi 12 décembre 2016**, parallèlement à l'ouverture du Séminaire mondial des radiocommunications de l'UIT de 2016 (WRS-16)

**• LIEU:**

 CICG (Centre international de conférences de Genève)
 17, rue de Varembé, 1211 Genève, Suisse

**• PROJET DE PROGRAMME:**

 **9 h 30** – Début de la cérémonie pour le 110ème anniversaire du RR (#RR110)

 **Orateurs**

 Ouverture

 M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT

 M. **François Rancy**, Directeur du Bureau des radiocommunications de l'UIT

 **Orateur(s) invité(s)**

 **10 h 40** – Pause-café

 **11 h 00** – Table ronde sur l'importance du Règlement des radiocommunications de l'UIT

 **12 h 30** – Pause déjeuner

 **14 h 00** – Séminaire mondial des radiocommunications de l'UIT de 2016 (WRS-16)

Annexe 2

110ème anniversaire du Règlement des radiocommunications de l'UIT
(1906-2016)

|  |
| --- |
| **Suivez-nous sur le réseau social Twitter hashtag #RR110 et sur l'indicatif d'appel radioamateur 4U1ITU** |

En 1906, la première Conférence radiotélégraphique internationale a rassemblé à Berlin 30 Etats maritimes[[2]](#footnote-2) venus signer la «[Convention radiotélégraphique internationale](https://www.itu.int/en/history/Pages/RadioRegulationsA.aspx?reg=2&be=S020200001E)», établissant le principe de l'obligation de communication entre les navires en mer et la terre ferme. L'Annexe de cette Convention contenait les premières règles régissant la télégraphie sans fil. Ces règles, qui ont depuis été développées et révisées par les nombreuses conférences des radiocommunications, sont connues aujourd'hui sous le nom de [Règlement des radiocommunications](http://www.itu.int/pub/R-REG-RR/fr).

Le Règlement des radiocommunications s'applique aux fréquences comprises entre 9 kHz et 3 000 GHz. Cet instrument, qui comporte actuellement plus de 2 000 pages, définit les droits et obligations des 193 Etats Membres de l'UIT en ce qui concerne l'utilisation des ressources spectrales et orbitales. Dans un monde de plus en plus dominé par le «sans fil», une quarantaine de services radioélectriques se partagent le spectre des fréquences en fonction de leurs besoins actuels et futurs afin d'offrir des services de grande qualité et de desservir un nombre croissant d'utilisateurs.

En 2016, les [Membres de l'UIT](http://www.itu.int/fr/membership/Pages/default.aspx) ont de bonnes raisons de célébrer le 110ème anniversaire du Règlement des radiocommunications. Le processus des [Conférences mondiales des radiocommunications (CMR)](http://www.itu.int/ITU-R/conferences/wrc/index-fr.asp), par le biais duquel s'effectue la mise à jour du Règlement des radiocommunications, a largement contribué à la mise en place, au moment opportun, des cadres réglementaires internationaux efficaces en vue du déploiement d'applications et de services hertziens évolués, tout en protégeant les intérêts et les droits de tous les utilisateurs des services de radiocommunication. Cent dix ans après 1906, ce processus s'est avéré être efficace pour faire face à la croissance exponentielle des services de radiocommunication alimentée par les avancées technologiques constantes et les attentes de plus en plus grandes du public.

Les radiocommunications sont omniprésentes dans notre vie de tous les jours: appareils et équipements divers (téléphones mobiles personnels, montres pilotées par radio, casques de réception radio), équipements de réseau domotique ou de réseau d'entreprise (accès hertzien au réseau, connexion radio à un PC, télécommande), navigation (différents systèmes de radiopositionnement), systèmes de transport intelligents (télépéage, dispositifs anticollision), radiodiffusion (sonore, télévisuelle et de données), communications d'urgence (systèmes radioélectriques complets d'alerte aux catastrophes et de secours), Internet des objets. Nous assistons actuellement au déploiement rapide des systèmes cellulaires de quatrième génération (4G) qui reposent sur les normes et la réglementation de l'[UIT relatives aux IMT](https://www.itu.int/fr/ITU-R/study-groups/Pages/default.aspx) (Télécommunications mobiles internationales) et l'élaboration de normes et d'une réglementation sur les IMT-2020 pour les systèmes de cinquième génération (5G) est bien avancée.

Les membres de l'UIT sont invités à célébrer cet anniversaire en organisant des manifestations dans leurs pays respectifs et aussi via (voir [www.itu.int/go/ITU-R/RR110](http://www.itu.int/go/ITU-R/RR110)):

– les réseaux sociaux sur Twitter hashtag #RR110;

– l'indicatif d'appel radio amateur 4U1ITU;

– la participation à la campagne Thunderclap;

– l'envoi de vidéos courtes à brpromo@itu.int sur vos activités concernant le Règlement des radiocommunications; ces vidéos seront postées en ligne;

– la participation au **Séminaire mondial des radiocommunications de l'UIT de 2016 (WRS‑16)** dans le cadre duquel sera célébré le 110ème anniversaire du Règlement des radiocommunications de l'UIT (voir [www.itu.int/go/WRS-16](http://www.itu.int/go/WRS-16)).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Voir la [Circulaire administrative CA/230](http://www.itu.int/md/R00-CA-CIR-0230/en) du BR sur le Séminaire mondial des radiocommunications de l'UIT de 2016 (WRS-16), Genève, 12-16 décembre 2016, ou consulter le site [www.itu.int/go/WRS-16](http://www.itu.int/go/WRS-16). [↑](#footnote-ref-1)
2. Allemagne, Etats-Unis d'Amérique, Argentine (République de l') Autriche, Belgique, Etats-Unis du Brésil, Bulgarie, Chili, Danemark, Egypte, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Japon, Mexique, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Perse, Portugal, Roumanie, Russie, Siam, Suède, Turquie et Uruguay. [↑](#footnote-ref-2)